



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chambéry, 8 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE NUMÉRO 7

Éboulements en Maurienne : réouverture de l'A 43

A la suite des éboulements survenus depuis le dimanche 27 août, des travaux de sécurisation exceptionnels par leur ampleur et leurs caractéristiques techniques ont été réalisés. Désormais achevés, ils permettent la réouverture de la portion de l'A 43 située entre Saint-Michel-de-Maurienne et Le Freney.

Un arrêté préfectoral a été pris (<https://www.savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/43130/353138/file/recueil-73-2023-176-recueil-des-actes-administratifs-special.pdf>) afin d'encadrer la circulation sur cette section qui s'effectue à double-sens et avec une limitation de la vitesse à 50 km/h.

La déviation mise en place par la RD 215 pour les véhicules légers et les poids lourds est levée. Le tunnel routier du Fréjus est quant à lui ouvert à l'ensemble des véhicules légers et poids lourds.

Afin de s'assurer du respect des nouvelles règles de circulation, en particulier dans la traversée de Saint-André, des patrouilles de la gendarmerie nationale sont maintenues.

Le préfet de la Savoie, François Ravier, tient à remercier l'ensemble des services mobilisés depuis l'éboulement. Il salue notamment l'engagement des équipes de la Société française du tunnel routier du Fréjus qui a permis de rétablir la circulation autoroutière pour la desserte de la Haute-Maurienne et du passage frontalier avec l'Italie.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr